

COMMUNIQUÉ

START YOU UP SAISON 4 EST LANCÉ !

| 09/11/16 |



AUGUST DEBOUZY lance la 4^{ème} édition de Start you up, son programme d'accompagnement juridique à destination des start-up. Les lauréats du concours bénéficieront des conseils juridiques du cabinet pendant un an.

Réservée aux start-up françaises de moins de deux ans, Start you up propose un accès inédit à des services juridiques de qualité à un tarif adapté. Ce programme aide les jeunes pousses les plus innovantes à relever les défis liés au démarrage et au développement de leur activité, en protégeant et sécurisant leur business model et structurant leur entreprise. Une occasion unique pour elles d'être accompagnées d'experts reconnus dans tous les domaines du droit des affaires : contrats commerciaux, droit social, propriété intellectuelle, fiscalité etc...

Cette année, une formule revisitée pour les connectés

Auparavant entièrement écrites, les candidatures pourront cette année, en plus d'un *executive summary*, être accompagnées d'une vidéo de présentation du projet. **L'objectif ? Impliquer la communauté des candidats et amener l'écosystème start-up à prendre part à l'issue de ce concours !**

Comment ? Les start-up peuvent déposer leur dossier à partir **du 7 novembre et ce, jusqu'au 20 novembre**. Les candidats pourront partager leur projet **du 21 novembre au 4 décembre** sur les réseaux sociaux et appeler leur communauté à voter sur le site Start you up pour les soutenir.

Du 5 au 9 décembre 2016, les 30 projets ayant obtenu le plus de votes seront alors examinés par un premier jury, composé d'anciens lauréats, de partenaires du programme Start you up et d'avocats du cabinet AUGUST DEBOUZY. Les 15 projets les plus prometteurs seront alors amenés à *pitcher* devant un jury (**du 12 au 16 décembre**). Début janvier, entre 5 et 10 start-up seront retenues pour constituer la 4^{ème} promotion Start you up.

Six start-up accompagnées en 2016

« Forts du succès des éditions précédentes, nous sommes très enthousiastes de lancer la saison 4 de Start you up ! Nous espérons, cette année encore, découvrir des projets aussi innovants que performants, et d'accompagner leurs audacieux instigateurs » souligne Gilles August, associé fondateur du cabinet AUGUST DEBOUZY.

La promo SYU 2016 a permis à six start-up de bénéficier du dispositif : Amabilis (services d'aide à domicile), Beekast (application mobile pour interagir en direct), Glowee (système d'éclairage écologique), Realytics (outil d'analyse de campagne publicitaire télévisuelle), Soundsgood (service de curation musicale), Sgreen (service d'autoprotection d'applis et de services web).

Tout sur les promos sur : <http://startyou-up.com>

